

- PROCES VERBAL -

**EPREUVE PRATIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.

L'examen pratique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le lundi 21 septembre 2026 de 13h30 à 16h45, à :

**Laboratoire LABOUEST
31 rue de la Divatte
44430 LE LOROUX BOTTEREAU**

 candidats sur 4 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
GOUPIL	Alizée	ADMIS
HENNI	Naiema	ADMIS
ROBERT	Gwladys	NON ADMIS.
SIOU	Maiwenn	ADMIS

3 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait au Loroux Bottereau, le 21 septembre 2026

Le Directeur CROIX ROUGE
COMPETENCE Pays de Loire

Membre du Jury
IDE

Membre du Jury
Biologiste

Arnaud TESSIER

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire
Centre Régional de Formation Professionnelle
10 rue André et Yvonne Meynier - 35000 RENNES
Tél. 02 98 05 22 40

Séverine DESCAMPS

Nathalie MOREAU
LEBRETON


